

Le budget 2010 table sur une panne durable de l'apprentissage

Derrière l'optimisme des discours, il y a la réalité des chiffres budgétaires. Le président de la République a fait preuve d'un grand volontarisme en matière de formation en alternance. Un volontarisme qui s'est traduit dans le plan pour l'emploi des jeunes, puisque l'objectif affiché en la matière est d'atteindre les 500.000 contrats entre mi-2009 et mi-2010. Le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez, et le haut-commissaire à la Jeunesse, Martin Hirsch, ont d'ailleurs réaffirmé, le 24 septembre, la détermination du gouvernement à ce que soient recrutés 320.000 apprentis et signés 170.000 contrats de professionnalisation sur la période.

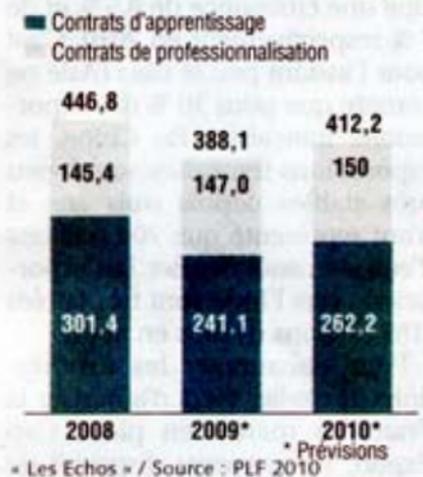
Mais les prévisions évoquées dans l'annexe du projet de loi de finances retraçant les crédits de la mission emploi sont plus pessimistes. Premier point : le projet de budget anticipe bien une panne de l'alternance cette année, avec la réalisation d'un peu moins de 390.000 contrats, soit environ 60.000 de moins qu'en 2008. Deuxième point : l'an prochain, la situation ne s'améliorerait que modérément, rendant hypothétique la cible de 500.000 contrats. Bercy avance le chiffre de 412.000 contrats, encore largement inférieur au niveau de 2008.

L'espoir d'un sursaut

Selon le document, la panne ne viendrait pas des contrats de professionnalisation : ils resteraient stables en 2009 et 2010, à 150.000, comme en 2008, alors qu'à la fin août leur nombre était 35 % inférieur à l'année précédente. Elle serait due à un coup de frein sur l'ap-

La formation en alternance pour les jeunes

En milliers d'entrées dans les différents dispositifs



prentissage. Sur cette année, seuls 241.000 contrats seraient signés contre 301.377 en 2008. Le projet de budget prévoit que l'apprentissage reprendrait un peu de couleurs en 2010, mais resterait encore loin de son niveau de 2008, à 262.000 contrats.

Le gouvernement espère un sursaut pour cette rentrée. Il faudra attendre la semaine prochaine pour savoir si le nombre de contrats signés a redémarré en septembre. Pour l'heure, les chiffres donnés mercredi par le ministre de la Relance ne sont pas très positifs. Selon Patrick Devedjian, à la fin août, il y aurait eu « près de 8.000 dossiers » pour les trois dernières mesures d'incitation à l'alternance entrées en vigueur le 15 juin : prime contrat de professionnalisation, prime apprentis et « zéro charges apprenti ». Des dispositifs pourtant très favorables aux entreprises.